

221/241/258.-



A Monsieur le Commissaire Général à
l'Information
Gouvernement Général
à
LEOPOLDVILLE.
=====

Monsieur le Commissaire Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de
votre lettre n° 041/000100 du 4 janvier 1960 concernant
l'accord conclu avec la SABAM.

J'ai le regret de devoir vous signaler
que dans les annexes se trouvaient seulement deux des
trois contrats - tous deux datés du 9 juin 1959 - dont
il est question dans le premier paragraphe de votre let-
tre.

Je vous saurais gré de vouloir bien fai-
re parvenir copie du troisième contrat.

POUR LE CHEF DU SERVICE
DES AFFAIRES INDIGENES,
LE COMMISSAIRE DE DISTRICT ASSISTANT,
P. CHOTTEAU.

P.o. 